

1

Rubrique 1: Identification de la substance / du mélange et de l'importateur

1.1 Identification du produit

Nom du produit EVANS Prep Fluid

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Utilisations identifiées Rinçage de moteur pour l'emploi dans tous les types de moteurs

1.3 Détails de l'importateur et de l'éditeur de la fiche de données de sécurité

Importateur Products Solutions GmbH
Engineered Automotive Products
Hauptstrasse 68
CH-2575 Täuffelen

+41 32 396 10 21
info@productsolutions.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +41 32 396 10 21
Horaires d'ouverture 7h30 - 17h00

Numéro d'appel d'urgence en dehors des horaires de bureau

Numéro de premiers secours Pour les urgences survenant en dehors des horaires de bureau et présentant un danger pour la santé et l'environnement ou nécessitant des conseils de premiers secours immédiats, veuillez composer le: 145 (Tox Info Suisse) toxinfo.ch

Remarque Ce numéro est uniquement valable pour les urgences toxiques.

2

Rubrique 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification - règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Risques physico-chimiques	Non classé comme dangereux du point de vue physico-chimique
Santé humaine	Non classé comme dangereux pour la santé
Environnement	Non classé comme dangereux pour l'environnement

Conformément à l'article 9 et à l'article 12 du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), le produit EVANS a été évalué comme mélange. Des informations scientifiques adaptées et fiables ont prouvé que des effets synergiques et antagonistes permettent de détoxifier le mélange et de le classer en dehors de la norme de toxicité de l'UE. Ceci a été prouvé par un test LD50 oral sur des rats >15.000mg/kg bw. réalisé en laboratoire certifié EPA par Hydratech UK.

2.2 Étiquettes contenu

CE n°

Non disponible

Étiquetage - règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Non classé comme dangereux conformément au règlement (CE) CPL n° 1272/2008 - aucune indication de danger nécessaire.

2.3 Autres dangers

Ce produit ne répond pas aux critères PBT/vPvB de REACH, annexe XIII.

3 Rubrique 3: Composition / informations relatives aux composants

3.2 Mélanges

1	Composants - monoéthylèneglycol (éthane-1, 2-diol)	80-89%
	Concentration	
	N° CE	203-473-3
	N° CAS	107-21-1
	N° d'enregistrement Reach (ECHA)	01-2119456816-28

Classification - règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Toxicité aiguë 4 - H302
STOT RE 2 - H373

La classification susmentionnée du monoéthylèneglycol correspond à la classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) pour le monoéthylèneglycol propre. Le monoéthylèneglycol contenu dans ce mélange est néanmoins détoxifié par ajout d'additif DeTox™ breveté d'Evans et ne relève donc pas de la norme de toxicité de l'UE (comme confirmé par un laboratoire certifié EPA).

Pour des informations plus détaillées concernant la détoxification du monoéthylèneglycol, veuillez vous reporter à «Autres commentaires de classification et de composition» de la rubrique 16 de cette fiche de données de sécurité.

4 Rubrique 4: Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Informations générales	Si la situation est sûre, éloignez la victime de la source de danger tout en veillant à ce que cela n'occasionne pas de blessures supplémentaires à la victime.
Inhalation	Transportez immédiatement la personne concernée à l'air frais. Maintenez-la au chaud et dans une position confortable pour respirer. Si la respiration devient difficile, un personnel bien formé peut aider la victime en lui donnant de l'oxygène pour faciliter sa respiration. Appelez un médecin si les symptômes persistent.
Ingestion	Transportez la personne concernée à l'air frais et maintenez-la au chaud et dans une position confortable pour respirer. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Appelez un médecin si les symptômes persistent.
Contact cutané	Retirer immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau. Appelez un médecin si les symptômes persistent.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Retirez toutes lentilles de contact et écarter largement les paupières. Rincez pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si les symptômes persistent.

4.2 Principaux symptômes aigus et différés

Informations générales	Les symptômes suivants sont listés ci-dessous en cas de contact avec le produit.
Inhalation	L'inhalation des vapeurs peut provoquer de légères irritations des voies respiratoires supérieures.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des troubles gastriques.
Contact cutané	Un contact prolongé et répété peut provoquer de légères irritations de la peau.
Contact avec les yeux	Un contact direct avec les yeux peut provoquer des rougeurs oculaires.

4.3 Indication d'assistance médicale immédiate ou de traitement spécifique

Aucune recommandation spécifique n'est émise, mais des premiers secours peuvent être nécessaires en cas de contact, d'inhalation ou d'ingestion involontaire de ce produit chimique. En cas de doute, vous devriez vous faire immédiatement soigner par un médecin et lui présenter une copie de cette fiche de données de sécurité.

Indications pour le médecin

Hormis la lecture de toutes les rubriques de cette fiche de données de sécurité, notamment de la rubrique 16, il n'existe aucune recommandation spécifique.

5 Rubrique 5: Mesures de lutte contre les incendies

5.1 Agent d'extinction

Éteindre avec de la mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone (CO₂) des produits chimiques secs, du sable et de la dolomie ou de l'eau brumisée.

5.2 Risques spécifiques inhérents à la substance ou au mélange

Risques spécifiques	Des vapeurs/gaz toxiques (tels que du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone) peuvent se former en cas de chauffage ou d'incendie.
Risques inhabituels d'incendie et d'explosion	L'exposition à une chaleur extrême peut entraîner l'explosion de récipients de produit.

5.3 Conseils de lutte contre les incendies

Mesures de protection pour la lutte contre les incendies Éloignez les récipients de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque. Maintenez les gens à l'écart et isolez le feu. Utilisez de l'eau brumisée pour maintenir au frais les récipients exposés au feu et empêcher la formation de vapeurs. L'eau qui s'écoule ne doit pas être déversée dans les canalisations et les cours d'eau.

Équipement de protection spécial pour pompiers Portez un équipement de protection respiratoire et une tenue de protection complète.

6

Rubrique 6: Mesures en cas d'émissions indésirables

6.1 Mesures de précautions personnelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Mesures de précautions personnelles

Évitez les flammes, les étincelles, la chaleur et ne fumez pas. En cas d'aération insuffisante, utilisez une protection respiratoire.

Équipement de protection

Portez des vêtements de protection conformément à la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

Procédure d'urgence

Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Éteignez les sources d'inflammation si vous pouvez le faire sans risque. Avertissez tout le monde du risque potentiel et évacuez si nécessaire.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les égouts, les rigoles ou au sol. Les autorités pour la protection de l'environnement ou toute autre autorité adaptée doivent être informées immédiatement en cas de versement ou rejet incontrôlé dans des rigoles.

6.3 Méthodes et matériaux pour les salissures et le nettoyage

Nettoyez les salissures à l'aide d'un matériau humide non inflammable puis nettoyez les surfaces contaminées à l'eau. Conservez les agents de nettoyage dans un réservoir de déchets approprié jusqu'à leur élimination correcte. Fermez-le. Pour l'élimination des déchets, veuillez consulter la rubrique 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Portez des vêtements de sécurité, comme décrit à la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Regroupez et éliminez les agents de nettoyage conformément à la rubrique 13.

Prep Fluid

Fiche de données de

7 Rubrique 7: Manipulation et stockage

7.1 Mesures de précaution pour une manipulation sûre

Évitez de renverser ainsi que le contact avec la peau et les yeux, et l'inhalation directe de sprays et de buée. Assurez-vous qu'il y ait une bonne aération.

Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas dans les zones de travail et lavez-vous les mains après avoir utilisé ce produit.

7.2 Conditions pour un stockage en toute sécurité

Conserver dans les récipients d'origine fermés, dans l'obscurité, à l'abri des rayonnements solaires, séparé des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des engrais et autres produits sensibles. Ne conservez pas le produit à proximité de sources de chaleur et ne l'exposez pas à des températures élevées.

Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles et de flammes nues.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont décrites à la rubrique 1.2.

8 Rubrique 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Nom	STD	TWA-8 Heures	STEL-15 min.
Monoéthylèneglycol (éthane-1, 2-diol)		52 mg/m ³	104 mg/m ³

DNEL

Industrie, inhalation - effets locaux à long terme: 35 mg/m³

Industrie, cutané - effets systémiques à long terme: 106 mg/m³

Consommateurs, inhalation - effets locaux à long terme: 7 mg/m³

Consommateurs, cutané - effets systémiques à long terme:
7 mg/m³

PNEC

Eau douce: 10 mg/l

Eau de mer: 1 mg/l

STP: 199.5 mg/l.

Sédiments d'eau douce: 20,9 mg/kg

Sol: 1,53 mg/kg

Prep Fluid

Fiche de données de

8.2 Contrôles de l'exposition



Procédés techniques

Mesures d'application

Méthodes privilégiées évitant l'exposition ou permettant de la contrôler. Aération suffisante afin de réduire au maximum le risque d'inhalation de sprays et de buée.

Mesures d'hygiène

Respectez les bonnes pratiques en matière d'hygiène du travail et de sécurité. Lavez-vous les mains après chaque utilisation de ce produit et à la fin de chaque étape.
Lavez régulièrement votre tenue de travail et votre équipement de protection personnel afin d'éliminer les éventuelles salissures.

Protection respiratoire

En cas d'aération insuffisante, il est nécessaire de porter une protection respiratoire adaptée.

Protection des mains

Le port de gants en PVC, caoutchouc butylique ou néoprène est recommandé.

Protection des yeux

Portez des lunettes ou une protection du visage autorisées et résistant aux produits chimiques.

Protection de la peau

En cas de contact possible du produit avec la peau, portez un tablier en caoutchouc ou une tenue de protection.

Autres

Portez une tenue de protection/des chaussures de protection afin de vous protéger contre les éclaboussures ou salissures.

Dangers thermiques

Aucune mesure spécifique nécessaire.

Exposition à l'environnement

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement – aucun contrôle d'exposition spécifique nécessaire concernant l'environnement.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide clair
Couleur	clair
Odeur	Odeur non piquante, mais caractéristique
Seuil d'odeur	Non applicable
pH	7,5 - 10,5 selon la formule des inhibiteurs
Point de fusion / congélation	-40°C
Point d'ébullition	>180 °C
Point d'éclair	>115 °C
Vitesse d'évaporation	Aucune donnée test disponible
Inflammation	Le produit n'est pas classifié comme inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité / d'explosion:	15% Limite supérieure 3% Limite inférieure
Pression de vapeur	14 Pa à 25 °C
Densité des vapeurs (air = 1)	2,2
Densité relative du mélange	1,04 - 1,12
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol / eau	Aucune donnée test disponible
Température d'auto-inflammation	>400 °C
Température de décomposition	Aucune donnée test disponible
Viscosité	Voir fiche de produit
Propriétés explosives	Non applicable - le produit n'est pas classé comme produit explosif
Propriétés oxydantes	Non applicable - le produit n'est pas classé comme produit oxydant

9.2 Autres informations

Non déterminés.

10.1 Réactivité

Il n'existe aucun danger de réactivité en rapport avec ce produit.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans le cadre de températures ambiantes normales et de l'utilisation recommandée.

Ce produit est hygroscopique et absorbe l'eau par contact avec l'humidité de l'air.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue en rapport avec ce produit.

10.4 Conditions à éviter

Évitez les températures >180 °C sur une période prolongée, les flammes et les sources d'inflammation.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts, solutions alcalines fortes et forte oxydation.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux. Les produits potentiellement dangereux libérés en cas d'incendie sont présentés à la rubrique 5.2 de cette fiche de données de sécurité.

11 Rubrique 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

L'ajout de l'additif breveté DeTox™ d'Hydratech au monoéthylèneglycol aboutit à un mélange détoxifié, comme le prouve un test LD50 oral sur des rats >15.000 mg/kg bw., pouvant être classé en dehors de la norme de toxicité de l'UE.

Corrosion / irritation cutanée

L'utilisation/la manipulation correcte de ce produit n'entraîne aucune irritation cutanée.

Lésions / irritations oculaires graves

L'utilisation/la manipulation correcte de ce produit n'entraîne aucune irritation oculaire grave.

Sensibilisation respiratoire / cutanée

Ce produit n'est pas classé comme agent de sensibilisation respiratoire / cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Ce produit n'est pas considéré comme mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

Ce produit n'est pas considéré comme cancérigène.

Toxicité pour la reproduction

Ce produit n'est pas considéré comme nocif pour le système de reproduction ou le développement de l'embryon.

Évaluation des propriétés CMR

Aucune donnée test disponible.

STOT exposition unique

Aucune donnée test disponible.

STOT exposition répétée

Aucune donnée test disponible.

Danger par aspiration

Aucune donnée test disponible.

Informations générales

Cf. rubrique 4.2. de cette fiche de données de sécurité.

Inhalation

L'inhalation des vapeurs peut provoquer de légères irritations des voies respiratoires supérieures.

Ingestion

L'ingestion peut provoquer des troubles gastriques.

Contact cutané

Un contact prolongé et répété peut provoquer de légères irritations de la peau.

Contact avec les yeux

Un contact direct avec les yeux peut provoquer des rougeurs oculaires.

12 Rubrique 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.

12.1 Toxicité

LC50, 96 heures, poisson:

>100 mg/l - non classé comme dangereux pour les poissons

EC50, 48 heures, grande daphnie:

>100 mg/l - non classé comme dangereux pour les grandes daphnies

EC50, 96 heures, plantes aquatiques:

>100 mg/l - non classé comme dangereux pour les plantes aquatiques

12.2 Persistance et dégradabilité

Ce produit est facilement biodégradable (90% en 10 jours).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation. Coefficient de partage - non déterminé

12.4 Infiltration dans le sol

Le produit s'infiltré dans le sol étant donné qu'il est hydrosoluble.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne répond pas aux critères BT/vPvB et REACH, annexe XIII.

12.6 Autres effets néfastes

Non déterminés.

13 Rubrique 13: Conseils d'élimination

Informations générales

Déchets devant être traités comme des déchets contrôlés. Élimination dans des décharges autorisées en accord avec les autorités locales de l'élimination des déchets.

Méthodes d'élimination

Élimination des déchets et résidus en accord avec les autorités locales de l'élimination des déchets et/ou les stations d'épurations locales.

14 Rubrique 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport - aucune information requise.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport - aucune information requise.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport - aucune information requise.

Étiquettes de transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport - aucune information requise.

14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport - aucune information requise.

14.5 Dangers pour l'environnement

Ce produit n'est pas classé comme substance nuisible à l'environnement ou polluant marin.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport - aucune information requise.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport - aucune information requise.

15 Rubrique 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation de l'UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement et du Conseil européens du 18 décembre 2006 sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (modifié). Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement et du Conseil européens du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (modifié).

Remarques

CHIP pour tous les HSG228. Manuel autorisé de classification et d'étiquetage (sixième édition) L131. Fiche de données de sécurité pour les substances et les préparations.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce mélange.

16 Rubrique 16: Autres Informations

Émis par	Products Solutions GmbH
Date de révision	08/03/2018
Autorisation de	Stefan Mäder
Commentaires sur la révision	Vérification en accord avec le règlement CPL en collaboration avec Hydratech UK. En cas de doute, la version d'origine en anglais s'applique.

Mises en garde en intégralité

Les mises en gardes suivantes sont les statistiques de danger «intégrales» pour le monoéthylèneglycol propre et ne représentent pas les classifications finales du produit EVANS Classic Cool, dont le mélange est détoxifié par ajout de l'additif breveté d'Hydratech DeTox™ et peut ainsi être classé en dehors de la norme de toxicité de l'UE.

H302 - nocif en cas de gestion

H373 - peut endommager les organes – reins – en cas d'exposition prolongée ou répétée, ou d'ingestion

Autres commentaires relatifs à la classification et la composition

Le monoéthylèneglycol est classé comme agent à la toxicité aiguë 4 - H302 selon CLP (CE) n° 1272/2008. Il est prouvé que le monoéthylèneglycol en soi n'est pas toxique. La classification de toxicité du monoéthylèneglycol résulte du fait qu'après sa métabolisation dans le foie par l'enzyme alcool déshydrogénase (ADH), des acides carboxyliques toxiques – acide glycolique et acide oxalique – sont libérés, provoquant une acidose métabolique, une dysfonction cardiovasculaire et, à terme, une défaillance rénale.

Evans a développé une méthode afin d'inhiber la métabolisation du monoéthylèneglycol dans le foie par ajout de notre additif breveté DeTox™, empêchant ainsi la libération de métabolites toxiques – glycol et acide oxalique – dans l'organisme. Une étude test réalisée par un laboratoire certifié EPA à l'aide d'un test LD50 oral sur des rats >15.000 mg/kg bw. a constaté que les effets synergiques et antagonistes provoqués par l'ajout de l'additif DeTox™ au monoéthylèneglycol sous forme de mélange aboutissent à un produit final ne devant plus être classé comme toxique.

(i) Affichage de modifications

Fiche de données de sécurité mise à jour afin de répondre aux nouvelles exigences du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

(ii) Abréviations et acronymes

bw: masse corporelle

N° CAS: Numéro Chemical Abstracts Service

CLP: Règlement de classification, étiquetage et emballage

DNEL: niveau dérivé sans effet

CE: Commission européenne

N° CE: numéro européen de produit chimique EINECS,

ELINCS ou NLP

ECHA: Agence européenne des produits chimiques

EINECS: inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS: liste européenne des substances chimiques notifiées

LC50: dose létale

50% LD50: concentration

létale médiane

PBT: substance persistante,

bioaccumulable et toxique

PNEC: concentration prévue sans

effets.

REACH: enregistrement, évaluation, autorisation + limitations des substances chimiques

SDS: Fiche de données de sécurité

vPvB: substance très persistante et très

bioaccumulable

WEL: limite d'exposition sur le lieu de travail

(iii) Utilisation

Ce produit ne doit être utilisé que par du personnel formé.

(iv) Informations complémentaires

Les informations susmentionnées décrivent exclusivement les exigences adressées à ce produit en matière de sécurité et se basent sur l'état actuel de nos connaissances. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, le stockage, le traitement, le transport et l'élimination du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité. Ces informations ne peuvent pas être appliquées à d'autres produits. En cas de mélange de ce produit avec d'autres produits ou en cas de traitement, les indications de cette fiche de données de sécurité ne sont plus forcément valables pour le nouveau produit.